



décès de ma mère sans que je sois averti

Par **1jclaude**, le **05/04/2019** à **17:34**

Bonjour,

Ma mère est décédée sans que je sois prévenu, ma demi soeur a hérité de tout. Que faire.
Merci d'avance.

Par **youris**, le **05/04/2019** à **17:42**

bonjour,

je suppose que vous n'aviez pas de bonnes relations avec votre mère, connaissait-elle votre adresse ?

votre mère ne devait pas avoir de biens immobiliers sinon un notaire vous aurait contacté.

si votre mère n'avait que des biens mobiliers (meubles, comptes), le partage se fait à l'amiable entre héritiers.

adressez-vous à votre demi-soeur pour faire le partage, si elle refuse, vous devrez prendre un avocat pour l'assigner au tribunal.

salutations